



VEHICULE DE SECOURS ET  
D'ASSISTANCE AUX VICTIMES

De type CELLULE

APPELATION COMMERCIALE

V.S.A.V.

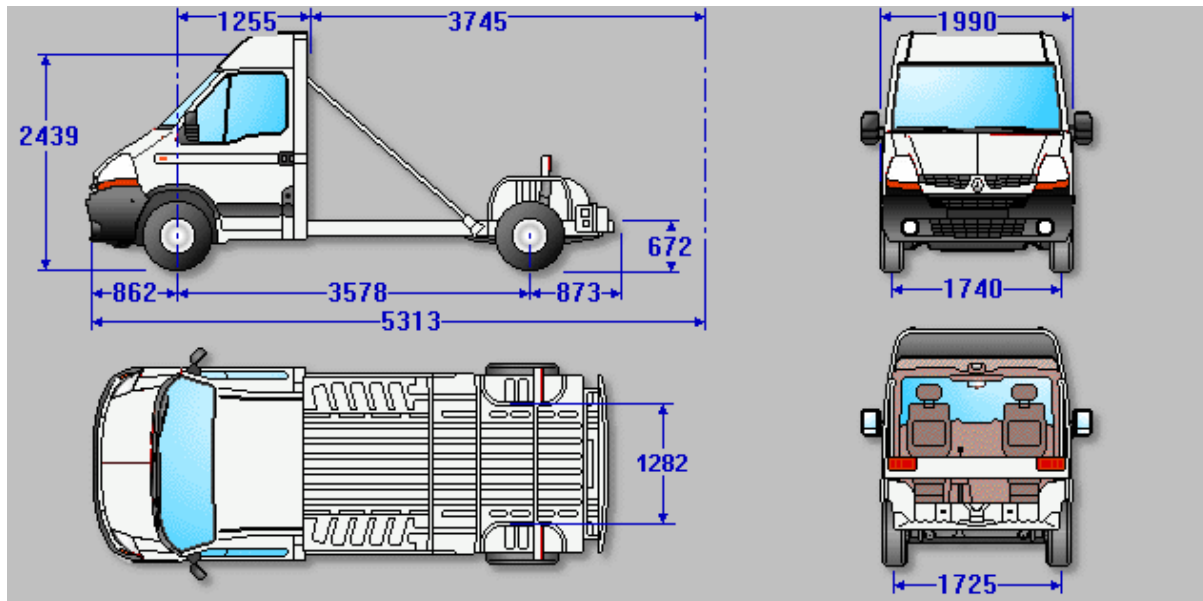


# RENAULT Master L2 H2 - Plancher cabine - Empattement 3682

## Fiche technique personnalisée

**MASTER 120.35 PL. CABINE L2 H2 'C'**

**PTAC 3,5**



### Régime moteur à 90 km/h : 2001 tr/mn

#### Poids et dimensions

PTAC kg .....	3500
Longueur carrossable Maxi (W) mm .....	3745
Longueur carrossable Mini (W) mm .....	3125
Charge totale kg .....	1883
Poids châssis cabine kg .....	1617
Répartition AV kg .....	1163
Répartition AR kg .....	454
Limite maxi essieu AV kg .....	1850
Limite maxi essieu AR kg .....	2060
Porte à faux arrière Maxi (X) mm .....	1493
Porte à faux arrière Mini (X) mm .....	873
Longueur véhicule Maxi (Z) mm .....	
Longueur véhicule Mini (Z) mm .....	5313
Entrée cabine (B) mm .....	1255
Empattement (F) mm .....	3578
Porte à faux AR châssis cab (N) mm .....	873
Long totale châssis cab (A) mm .....	5313
Hauteur seuil à vide mm .....	673
Haut du châssis à vide (H2) avec pneum. série mm .....	672



---

### **Poids et dimensions**

Haut. pavillon/sol à vide (O) mm .....	2439
Porte à faux avant (H) mm.....	862
Largeur cabine aux ailes (V2) mm.....	1990
Voie avant (V1) mm.....	1740
Voie arrière mm .....	1725
Garde au sol avant mm .....	150
Garde au sol arrière mm.....	150
Rayon de braquage hors tout mm .....	6965

---

### **FICHE TECHNIQUE MASTER 120.35 PL. CABINE L2 H2 'C'**

#### **MOTEUR 2,3l**

**Puissance maximum : 92 kW (125 ch) à 3500 tr/mn. Couple maximum : 300 Nm de 1500 à 2500 tr/mn.**

Puissance fiscale : 8 ch

Diesel 4 cylindres en ligne - 4 temps - injection directe.

Alésage 89 mm - course 99 mm - Cylindrée 2,5l.

Suralimenté par turbo compresseur sur échappement - filtre à particules en option

Ventilateur débrayable.

Filtre à huile à cartouche jetable.

Filtration par filtre sec.

Chemises amovibles.

Niveau de dépollution Euro 4 - Nox : 0,39 - HC : 0,46 - CO : 0,74 - PM : 0,06 ( g/km )

#### **EQUIPEMENT MOTEUR**

Sans prise de force arrière moteur.

#### **EMBRAYAGE**

Embrayage monodisque à sec.

#### **BOITE DE VITESSES**

6 rapports AV synchronisés et 1 rapport AR.

#### **DIRECTION**

Direction à crémaillère, rétractable : limitation de la remontée du volant en cas de choc.

Assistance de direction hydraulique.

#### **TRAIN AVANT**

Roues indépendantes.

Parallélogrammes transversaux.

Bras inférieur triangulaire.

Bras supérieur à basculeur assurant une parfaite liaison au sol.

Transmission aux roues avant par 2 arbres comportant chacun 2 joints homocinétiques.

#### **TRAIN ARRIERE**

Essieu rigide tubulaire guidé par les lames de ressorts.

#### **PNEUS ET ROUES**

Monte pneus série.

Pneumatiques 225/65 R16 - jantes 6 J 6.

Monte simple à l'arrière.

Protection écrous de roues.

Cache moyeux avec logo intégré.

Roue de secours.

#### **FREINAGE**

Freinage en X. Freins à disques sur les 4 roues.

Dispositif anti-blocage de roues ABS

Aide au freinage d'urgence (AFU).

#### **CABINE**

##### **EXTERIEUR :**

Plancher-cabine.

Caisse autoporteuse entièrement en acier.

Avant déformable en cas de choc assurant la sécurité passive des occupants.

Protection par cataphorèse épaisse.

Cabine 2/3 places.

Pavillon tôle surélevé (hauteur 1912 mm).

Accès avant par une marche antidérapante.

2 rétroviseurs chauffants télécommandés.

Petits bras de rétroviseurs.



Pare-brise feuilleté teinté.  
Vitres teintées.  
Télécommande des portes  
Clef classique.  
Bouclier avant grainé, de teinte anthracite.  
Capot avant relevable, donnant accès à la jauge à huile, à la batterie, au réservoir lave-vitre, ...

#### **INTERIEUR :**

Siège conducteur réglable.  
Garnissage sièges en tissus.  
Accoudoir relevable  
Banquette classique  
Garnissage des sièges DRAP "VELOUM BLEU"  
Ceintures de sécurités embarquées.  
Appuis-tête avant pleins, réglables en hauteur  
Poignée de maintien pour passager avant.  
2 lève-vitres électriques.  
Essuie vitre / lave vitre avant à 3 vitesses.  
Espaces de rangement :  
boîte à gants avec portillon / sur planche de bord coté passager / sur façade de console centrale / rangement vertical (soufflet) document A4 / en façade emplacement autoradio / pince à documents sur façade de la console / coffre / rangement sous console levier de vitesse / rack sous pavillon  
2 pare-soleil avec pochette.  
Ouverture des portes commandant l'éclairage du plafonnier et l'alerte sonore oubli d'éclairage.  
Deux aérateurs centraux et deux aérateurs latéraux orientables, à flux réglable.  
Chauffage / Ventilation dégivrage réglable (4 vitesses et 6 positions) avec fonction recyclage, assurant le désembuage du pare-brise et des vitres latérales avant.  
Climatiseur intégré.  
Volant 4 branches, moussé avec coussin formant écritoire.  
Comodo avec rappel automatique des clignotants.  
Air-bag conducteur (45 litres)

#### **TABLEAU DE BORD :**

##### **Levier vitesse sur la planche de bord**

Equipement complet du tableau de bord comprenant notamment :  
Compteur de vitesse.  
Interrupteur à inertie (coupe l'alimentation de carburant en cas d'accident).  
Commande de chauffage / ventilation rotative, sur console centrale.  
Cendrier et allume-cigare sur console centrale.  
Autoradio tuner RDS (4x15 w), inforoute et satellite de commande au volant. Code de sécurité. Prise "Jack" en façade. Mémorisation des stations pouvant être classées par ordre alphabétique.

#### **EQUIPEMENT ELECTRIQUE**

Batterie 12 Volts - 95 Ah. - emplacement sous plancher cabine  
Alternateur renforcé  
(capacité 150 Ampères).  
Projecteurs halogènes.  
Deux feux de recul et un feu de brouillard AR.  
Indicateurs de direction sur ailes avant et sous projecteurs.

#### **CHASSIS**

PTAC=3,5T / PTRR=5,5T  
=> Poids maxi de la remorque: 2000 kg  
Filtration de l'air d'admission par filtre sec.

#### **SUSPENSION**

**A l'avant :**  
Barre anti dévers 26mm.  
Suspension à ressorts hélicoïdaux. Amortisseurs hydrauliques et télescopiques  
**A l'arrière :**  
Suspension renforcée.  
Amortisseurs hydrauliques et télescopiques.  
Barre anti dévers 23 mm.

#### **RESERVOIR A COMBUSTIBLE**

Capacité du réservoir principal : 100 litres (soit 82 kg de gazole)

#### **EQUIPEMENT STANDARD**

Cric.  
Liquide lave-glace.

Nota: Le constructeur se réserve le droit de modifier les caractéristiques ci-dessus sans préavis. Les adaptations ne pourront être effectuées qu'à partir de nos plans.



## EQUIPEMENT

Généralités : Véhicule conforme aux normes EN 1789, NIT 330 et NIT 273

Le Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes se compose d'une cellule sanitaire recevant les équipements spécifiques et d'une cabine de conduite (habitacle).

C'est un véhicule susceptible, en raison du personnel (4 personnes) et du matériel spécialisé qu'il transporte, d'assurer principalement sur la voie publique les missions suivantes :

- Reconnaissance, dégagement et relevage simple.
- Exécution de gestes d'urgence et de réanimation nécessités par la mise en condition d'une victime pour son transport et durant son transport.
- Transport de la victime et lorsqu'il est médicalisé, exécution des soins médicaux d'urgence et de réanimation.

## AGENCEMENT GENERAL

- Couleur extérieure rouge conforme à la NF X 08-808, pavillon de la cellule en peinture blanche RAL 9001.
- Deux baies latérales vitrées, aux dimensions normalisées, munies en partie supérieure d'un ouvrant basculant pour aération, avec joint intérieur pour faciliter le nettoyage (voir photo).
- Identification V.S.A.V. par inscription normalisée au niveau de la ceinture de la caisse (secours d'urgence et d'assistance aux victimes).
- Identification service public d'incendie de secours par logo 18/112 normalisés sur glace latérale et les deux faces arrière.
- Identification du service utilisateur sur les portes avant de l'habitacle (de votre fourniture).
- Balisage du véhicule par éléments rétro-réfléchissants et fluorescents, en conformité au code de la route, à la norme NIT 273 du 29/12/06, tout autour du véhicule et sur les montants verticaux arrières. Balisage total à l'arrière de la cellule sans rupture sur les portes arrière de marque 3M.
- Les vitres de la cellule sanitaire donnant sur l'extérieur sont opacifiées au 2/3.
- Marche-pieds à l'arrière du véhicule facilitant l'accès à la cellule sur toute la longueur du véhicule.
- L'ensemble du V.S.A.V. est géré par micro-processeur (Synergie).
- Accélérateur automatique se déclenchant par surconsommation électrique.



- Eclairage automatique dès l'ouverture des portes arrières ou latérales avec marche forcée au tableau de commandes.

NOTA : Tous les meubles sont réalisés en matériaux composite type salle blanche (voir documentation jointe). Les façades tiroirs sont encastrées et les fermetures de tiroirs sont en inox (tiroirs en inox). Tous les supports de matériels sont réalisés en inox..



## EQUIPEMENT V.S.A.V.

### RENAULT MASTER L2 H2 PLANCHER CABINE-EMPT. 3682

Cellule démontable pour réimplantation sur un autre véhicule.

Coffre extérieur droit et gauche.

Porte latérale vitrée avec opacification conforme à la Norme.

Fermeture centralisée des portes arrière et latérale, et porte coffre côté droit et gauche. Fermeture centralisée obligatoire du châssis.

Conforme à la norme EN 1789 et NIT 330 et Note du Ministère de l'Intérieur.

#### Dimension extérieur approximative selon porteur

Longueur	6120
Largeur	2120
Hauteur	2750 avec hauteur intérieur cellule à 2000

#### Dimension intérieur cellule

Longueur	3430
Largeur	2010
Hauteur	2000

## AGENCEMENT CELLULE

Conforme à la norme EN 1789 et NIT 330 + NIT 273 + EN 1865

Cellule de dimensions intérieures

Longueur	3430
Largeur	2010
Hauteur	2000

### Conception cellule

- La structure de la cellule est réalisée en panneaux sandwichs (polyester / mousse polyester), présentant une très bonne isolation phonique et thermique, 50<sup>m</sup>/m au pavillon et 30<sup>m</sup>/m sur côtés.
- La conception de celle-ci est prévue pour conserver le réglage des sièges prévus par le constructeur.
- La partie avant de la cellule comprend deux coffres latéraux accessibles de l'extérieur par un portillon côté gauche et une porte battante côté droit.
- Protection des bas de caisse par profil aluminium anodisé sur une hauteur de 180<sup>m</sup>/m.
- Prise extérieure Maréchal + voyant de présence secteur 220 volts + voyant présence 12 volts.
- Porte latérale lourde avec 3 charnières inox (voir photo) et glace fixe avec joint intérieur pour faciliter le nettoyage (voir photo) porte arrière avec 3 charnières en inox.

### Côté gauche

- Emplacement de la seconde batterie + chargeur.
- Coffre ventilé (coffre technique).
- Emplacement chauffage autonome Eberspacher.

### Côté droit

- Emplacement pour rangement du matériel, coffre ventilé.
- Les angles de la structure sont en profilés aluminium, améliorant ainsi le style de la cellule.
- Feux de gabarit avant et arrière. Rive en partie basse en aluminium anodisé, hauteur 180 m/m.
- Accès arrière par deux portes battantes fermées par crémone et comportant chacune une baie fixe opacifiée au 2/3 de la hauteur. Porte gauche 2 points haut et bas et porte droite 3 points, haut, bas et central (voir photo).
- Accès par porte latérale battante avec glace opacifiée au 2/3 de la hauteur fermeture 3 points.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR CELLULE
-------------------------------

### Fond de la cellule

- Baie à coulisse de séparation cellule habitacle permettant une liaison phonique et visuelle, au côté normalisé avec store.
- Plan de travail lavable avec rebords anti-chute.
- Meuble frontal sous plan de travail composé de 5 tiroirs de couleur + séparation amovible.
- Au-dessus du plan de travail, capucine aménagée par coffre et porte relevante en macrolon avec 2 fermetures inox.
- 1 siège relevant avec accoudoir repose-tête et ceinture 3 points (voir photo siège).
- 1 emplacement poubelle.

- 1 emplacement d'objets piquants et tranchants
- 1 chauffage autonome repris sur le gas-oil.
- 1 support boite à gants
- Emplacement prise électrique.
- A gauche, en partie haute, 1 tableau électrique 220 volts regroupant :
  - Interrupteur, différentiel 30 mA.
  - Commande chauffage.
  - Disjoncteur magnéto-thermique.
  - Prise 220 volts.

#### **Côté droit :**

- 1 siège pivotant et relevable avec ceinture de 3 points et accoudoir repose-tête dans le premier tiers du brancard.
- 1 porte latérale avec glace, joint intérieur de la glace pour faciliter le nettoyage.
- 1 projecteur de travail arrière amovible.
- Un coffre à porte battante avant droit pour le rangement du matériel (accès extérieur) casque veste extincteur cône de lubeck.
- Un emplacement plan dur en arrière du passage de roue.
- Un emplacement pour 1 bouteille 15 litres.
- Tôle inox de protection sur paroi et sol pour bouteille O2 5 litres
- 1 glace sur panneau latéral au-dessus du passage de roue avec ouvrant haut et joint intérieur pour faciliter le nettoyage (voir photo jointe).
- 1 support sac de secours sur passage de roue avec sangle.

#### **Côté gauche :**

- 1 coffre accès de l'extérieur pour rangement divers + batterie secondaire et chargeur chauffage autonome.
- 2 rangements haut avec porte relevable par compas à gaz, fermeture en inox (2 par porte) (voir photo)
- Plaque technique intégrée dans panneaux pour ancrage matériel.
- Emplacement 2 bouteilles 5 litres avec protection sur paroi et sol en inox.

- Au-dessus du passage de roue, emplacement, matelas coquille avec sangle.
- En arrière du passage de roue, meuble avec porte à rideau et étagère réglable pour rangement matériels.

### **Tableau de commande 12 volts :**

- Ensemble de commande (asservitude 12 volts) gérée par mode électronique Synergie.
- Commande extracteur ventilateur.
- Commande Buzzer.
- Commande chauffage.
- Voyant présence 12 volts.
- Voyant commande chauffage.
- Coupe batterie générale.
- Commande projecteur.
- Commande éclairage.
- Commande signalisation.

### **Pavillon de la cellule**

- Éclairage par 8 blocs de 5 leds avec commande automatique dès l'ouverture des portes arrière et latérales consommation puissance maxi 50 watts puissance d'éclairage 470 lux abaissable à 150 lux suivant norme EN 1789 point 4-5-6.
- 2 rampes de maintien avec support flacons à perfusion.
- 1 ventilation électrique à débit variable type souffle aspire.
- 1 projecteur à lumière focalisé, monté sur flexible.
- 1 climatisation de toit avec évaporateur supplémentaire repris sur climatisation châssis.

### Plancher de la cellule

- Plancher bois + tapis de sol médical, lavable suivant les procédés usuels de désinfection avec remontée de 100  $\text{m}^3/\text{m}$  étanche et soudée.
- 1 table électriques toutes positions déclive/proclive, hauteur variable, ainsi qu'un déplacement latéral pour faciliter le passage (Marque STEM Type R2S - voir documentation jointe).
- La sortie du plateau suivant un angle de 10° permet un brancardage bras tendus.

### Équipement oxygène

- Emplacement pour 1 bouteilles  $\text{O}_2$  de 15 litres et 3 de 5 litres à l'intérieur de la cellule.

### Conditionnement de l'air

- Une ventilation électrique type soufflé-aspire variable au pavillon de la cellule.
- Un chauffage autonome. Fonctionnement sur le réservoir gas-oil du véhicule.
- Une climatisation reprise sur la climatisation d'origine sur le pavillon.

### Matériels (suivant CCTP)

1 brancard CHAPUIS 950 - 1 portoir CHAPUIS 330 - 1 fixation S310 avec barrière latéral et pied - 1 chaise CHAPUIS Confort Plus - 1 civière SCOOP avec immobilisateur de tête

### Accessoires divers

- Un lot de bord.
- Un extincteur 9 kg.
- Un triangle de signalisation.
- Deux cales de roues.

## ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

### SIGNALISATION LUMINEUSE (avant)

- 2 gyrophares bleus type RT B5 + HP MERCURA 100 watts sur le pavillon et un avertisseur sonore électronique commandé par interrupteur lumineux au tableau de bord et commande à la disposition du chef de voiture (Marque Mercura V3).
- Les couleurs de témoin contrôle sont respectées suivant la norme en vigueur.
- 2 feux de pénétration led Type SIRAC.

### SIGNALISATION LUMINEUSE (arrière)

- Une rampe Mercura type M16 Lg 1.50 avec deux gyrophares bleus + 8 feux à leds haute luminosité jaune ne clignotant que si les gyrophares sont allumés, le frein à main serré et le contact mis.
- Un feu antibrouillard à l'arrière, commandé par un interrupteur au tableau de bord après mise en service des feux de croisement.
- Quatre feux de gabarit.
- Un buzzer de marche arrière.

NOTA : Signalisation arrière du véhicule par feux à leds - stop - feux de position - clignotant recul (voir photo jointe).

## DANS LA CABINE

- Un phare de recherche sur cloison entre siège conducteur et passager de marque HELLA.
- Un lecteur de carte à la disposition du chef de voiture.
- Une prise 12 V.
- Un pupitre central entre le conducteur et le chef de voiture regroupe les interrupteurs de commande et les différents voyants de contrôle (Voir photo).
- Un interrupteur à bascule (Rappel 2 tons) à proximité du volant.

## CELLULE

- 8 blocs de 5 Leds répartis dans la cellule sanitaire assurant l'éclairage lumineux sur la surface de travail et au niveau du brancard de 470 LX, avec possibilité de baisser le niveau d'éclairage à 150 LX (point 4-5-6 de la norme EN 1789).
- Éclairage de la cellule automatique dès l'ouverture des portes d'accès.
- Un projecteur orientable avec un champ d'éclairage focalisé ayant un débattement de 900 m/m assurant un éclairage lumineux de 1650 LX à une distance de 750 m/m.
- Un projecteur situé à l'arrière droit. Fonctionnement à partir d'une prise 12 V.
- Prise 12 volts, emplacement à définir.
- Prise 220 Volts, emplacement à définir.

## ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ :

- Appareils de ventilation et de conditionnement d'air. Chauffage autonome repris sur le réservoir gas-oil EBERSPACHER de 5000 watts (conforme norme EN 1789).
- La partie supérieure de la cellule sanitaire est équipée d'une ventilation électrique qui fonctionne également comme extracteur d'air.
- Les commandes des dispositifs décrits ci-dessus sont actionnées depuis l'habitacle et la cellule sanitaire.

- Un buzzer se trouve dans la cabine, commandé par un bouton poussoir depuis la cellule sanitaire et de la cabine.
- Une climatisation cellule reprise sur la climatisation châssis avec évaporateur supplémentaire sur pavillon.

### **ÉCLAIRAGE DES COFFRES LATÉRAUX :**

- Plafonniers commandés par l'ouverture des portes et témoins de contrôle au tableau de bord.

### **BATTERIE :**

- La capacité totale de la batterie du véhicule et de la cellule sanitaire est supérieure à 150/Ah (2 batteries) et une tension de 12 V avec chargeur automatique et affichage du voltage batterie auxiliaire de 100 Ah au gel.
- Un interrupteur assure la coupure générale de l'installation. Un porte-fusibles (100 A) sera placé dans le coffre batterie (uniquement équipement Cellule).
- 1 coupe batterie véhicule

### **ÉQUIPEMENT 220V :**

- Une prise de courant 220V alimentant le circuit intérieur de la cellule se trouve sur la partie extérieure à proximité de la porte du conducteur + voyant de présence secteur + 12 volts présence chargeur. (prise Maréchal avec anti-démarrage). Le circuit 220V de la cellule sanitaire aboutit sur un tableau de répartition se trouvant en hauteur sur la partie avant gauche de la cellule et équipée d'une protection différentielle de 30 Ma et protection de prise adéquate ayant pour indice de protection IP 556 au sens de la norme NFC20010.



**RADIO :**

**NOTA :** Conforme NIT 330 d'octobre 2008

Mise en place d'un pré-équipement radio consistant en :

- Pose de deux tresses de masse sur les portes avant.
- Mise en place d'un câble coaxial.
- Réalisation d'une trappe d'accès dans la cellule.
- Pose de trois alimentations 12 volts et d'une masse.
- Arrivée de l'ensemble alimentation et coaxial sous le tableau de bord cabine emplacement autoradio.
- Fourniture et pose de l'antenne



# LISTE DES OPTIONS

**Point 3.2.1 Caractéristiques plancher cabine**

- Motorisation entre 70 et 80 kW Fiche technique châssis DCI 100 CV
- Motorisation supérieure à 100 kW Fiche technique châssis DCI 150 CV
- Suspension hydropneumatique
- GPS rapporté
- Avertisseur de marche arrière
- Jeux de chaînes neige

**Point 3.3.1 Poste de conduite**

- Ecran de la caméra de recul en couleur **de série**

**Point 3.3.2 Cellule de transport sanitaire**

- Installation caméra de surveillance à enregistrement

**Point 3.3.2.2 Ouvrants et coffres extérieurs**

- Porte latérale droite coulissante à la place de la porte battante
- Baie latérale supplémentaire sur cloison gauche
- Coffre latéral arrière gauche accès extérieur
- Remplacement porte battante extérieure arrière gauche par rideau
- Film anti-effraction BS300
- Marche pied porte latérale assistance électrique

**Point 3.3.3 Coffre de rangement**

- Porte à rideau en remplacement porte battante avant droit

**Point 3.4.3 Prise en charge**

- Prise auto éjectable
- Chargeur de batterie 25 A
- Réchauffeur Moteur

**Point 3.4.6.1 Tableau regroupant les commandes et instructions de commandes**

- Gestion électronique (fourni de base)

**Point 3.4.7.1 Prise 12 volts**

- Prise couveuse renforcée type Mediprema

**Point 3.4.7.2 Prise de courant 220 volts**

- Convertisseur 1000 watts
- Convertisseur 600 watts
- Convertisseur 2000 watts

**Point 3.4.8.2 Eclairage extérieur**

- Eclairage de zone
- Balisage latéral haut à leds orange

**Point 3.4.8.3 Feux de signalisation arrière**

doublement des faux arrière

### **Point 3.4.9 Signalisation avant**

- Avertisseur sonore dans le compartiment moteur
- Remplacement de 2 gyrophares de base par 2 à leds

#### **Point 3.4.9.1**

- Remplacement des 2 gyrophares de base par un autre modèle 3
- Remplacement des 2 gyrophares de base par rampe avec 2 gyrophares bleus + 2 gyrophares oranges modèle 1
- Remplacement des 2 gyrophares de base par une rampe tout à leds modèle 2
- Remplacement des 2 feux gyrophares de base par un autre modèle de rampe Modèle 3
- Remplacement des 2 feux de pénétration par un autre modèle 2

### **3.4.9.2 Signalisation arrière**

- Remplacement de la rampe de base par une rampe 4 gyrophares + 12 feux oranges leds dont 4 angulaires Modèle 2
- Remplacement de la rampe de base par une rampe entièrement à leds Modèles 3
- Remplacement de la rampe de base par un autre modèle – Modèle 4

### **3.4.10 Appareils de ventilation et d'extraction**

- Système embarqué de brumisation pour la désinfection des surfaces
- Système embarqué de purification d'air

### **3.4.11 Chauffage**

- Chauffage 220 volts 1700 watts

### **3.4.12 Appareils de climatisation**

- Climatisation supérieure à 5 kW pour l'outre-mer

### **3.4.13 Circuit d'alimentation de la radio**

- Fourniture et pose d'un poste émetteur récepteur SP Modèle 1

### **3.5.1 Table support brancard**

- table hydropneumatique Stem Eden

### **3.5.2 Le brancard et le chariot porte brancard**

- Fourniture d'un brancard et portoir en lieu et place de celui de base Modèle 2
- Fourniture d'une tablette cardiocope pour brancard
- Fourniture d'un support perfusion sur brancard
- Fourniture d'un support bouteille sur brancard 5 litres

### **3.5.3 Le brancard cuillère**

- Fourniture d'un brancard cuillère + système d'immobilisation

### **3.5.4 La chaise pliable de transport**

- Fourniture d'une chaise de transport en lieu et place de celle de base Modèle 2
- Installation d'un meuble au dessus du passage de roue à fermeture à rideau (voir plan)

### **3.5.5 Le matelas immobilisateur à dépression et planche d'immobilisation**

- Installation d'un meuble à porte relevante (voir plan)
- Fourniture d'un matelas immobilisateur avec sa pompe
- Fourniture d'un matelas avec sa pompe Modèle 2
- Fourniture d'un portoir souple
- Fourniture d'une planche d'immobilisation Modèle 1
- Fourniture d'une planche d'immobilisation avec immobilisateur de tête Modèle 2

### **3.5.6 Les sièges**

*Installation d'un 2<sup>ème</sup> brancard (plan et photo)*

*Fourniture d'un brancard pour 2<sup>ème</sup> support brancard*

### **3.5.7 Le meuble façade avant**

*Meuble 8 tiroirs en lieu et place de celui de base*

*Meuble en résine de synthèse en lieu et place de celui de base*

*Meuble à pharmacie avec clé*

*Réfrigérateur d'une capacité interne de 30 litres*

*Réfrigérateur avec système d'alarme et enregistrement des températures*

*Réfrigérateur type médical à compresseur interne 10 litres*

### **3.5.8 Etagères latérale**

*Meuble haut sur le second côté identiques à celui de base*

### **3.5.10 Support pour bouteilles d'oxygène**

*Distribution de vide avec pompe à vide*

*Distribution d'air médical avec 2 prises murales*

### **3.5.11 Paroi technique**

*Défibrillateur automatique*

*Support défibrillateur semi-automatique*

*Aspirateur de mucosité manuel Modèle 1*

*Aspirateur de mucosité automatique Modèle 2*

*Support aspirateur de mucosité*

*Pousse seringue*

*Support pousse seringue*

*Interface + supports médicaux*

*Meuble de rangement pour appareils médicaux (type SMUR)*

### **3.6.2 Lot de bord**

*Projecteur ADF (fonctionnement à piles jetables)*

*Projecteur ADF (fonctionnement à piles rechargeables)*

*Détecteur de CO*

*Gilet de signalisation haute visibilité*

## VSAV - 1 brancard

